



ASSEMBLEE NATIONALE

BCP/MEC

REPUBLIQUE GABONAISE
Union- Travail- Justice

PARLEMENT SENSIBLES AU GENRIE

**SEMINIAIRE REGIONAL POUR LES PARLEMENTAIRES
AFRICAINS FRANCOPHONES**

DISCOURS

Libreville, du 13 au 15 juin 2013

Madame le Président du Sénat,

Mesdames et Messieurs les Membres du

Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de l'UIP,

Chers collègues Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Experts,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs.

A travers le prisme de nos réalités économiques, politiques sociologiques et culturelles, l'Union Interparlementaire (UIP) a choisi de nous faire explorer les approches et la situation de la question du Genre au sein de nos Parlements respectifs.

Ainsi que je l'indiquais à l'ouverture de ce séminaire qui s'achève aujourd'hui, il s'agit d'une équation délicate et

multipolaire dont la résolution ne peut avoir lieu de manière spontanée.

Même si la sensibilisation commence à porter des fruits, il faut reconnaître, malheureusement, que l'écho des différents messages reste limité et n'atteint encore qu'une partie relativement infime de l'opinion.

Le sujet, me semble-t-il, doit encore être défriché et ce, dans une dynamique constructive et inclusive qui seule garantirait, à mes yeux, l'obtention de résultats significatifs.

C'est pourquoi, hôte des présentes assises, le Parlement Gabonais se réjouit, par ma voix, des échanges féconds et interactifs, ainsi que de la qualité des communications dont j'ai pu apprécier le niveau tout au long de ce séminaire.

Dans ce voyage de trois (03) jours autour d'un monde aux contours encore mal définis, vous avez su, **Mesdames et Messieurs les séminaristes**, poser les jalons de la place qui doit être celle des femmes au sein de nos Parlements.

Vous avez su nous faire savoir que la polarisation du débat sous l'angle du clivage Homme/Femme déboucherait inévitablement, dans le contexte actuel, sur une impasse.

En nous rappelant que le développement ne se définit plus uniquement en mesurant la production ou le revenu ; mais qu'il s'apprécie également à l'aune de l'exercice de certains droits fondamentaux et de la capacité des personnes à réaliser leurs aspirations, vous avez su nous inciter à formuler des stratégies nationales consensuelles qui permettraient, tout en dépassant les stéréotypes, de

rendre plus visible la promotion de la Femme dans nos assemblées parlementaires.

Vous avez su nous dire que "l'approche genre" n'est pas une expression obscène et que rejeter ce concept équivaudrait à un déni des droits de la personne humaine.

Vous avez su susciter l'espoir de tous les participants en portant à notre connaissance que s'il subsiste des disparités réelles, la tendance générale est que l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes s'est considérablement rétréci au sein de la majorité de nos Parlements.

Vous avez su, enfin, en vous appuyant sur les pratiques de chacune de nos Chambres, appeler notre attention sur l'inlassable sensibilisation des principaux acteurs et sur le rôle déterminant qu'ont à jouer les organes de nos

Institutions dans la prise en compte systématique des Femmes au niveau du travail parlementaire.

Félicitations **Chers séminaristes** ! Merci pour cette forte implication et pour la pertinence de vos interventions.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

S'il n'est pas possible de réfuter l'amélioration quantitative et qualitative de l'intégration des Femmes dans les instances représentatives du peuple et des collectivités territoriales, il me semble toutefois indispensable de se garder de tout optimisme béat.

En effet, on ne peut nier, dans plusieurs de nos pays, l'existence de normes culturelles et religieuses dissuasives à l'égard de l'instruction et du travail des Femmes.

On ne peut non plus nier l'incidence de la fécondité et de ses dividendes économiques sur le taux d'activité et le niveau d'occupation professionnelle des Femmes.

C'est pourquoi, il nous faut, chacun dans son périmètre d'influence, encourager la mise en œuvre de dispositifs propres à élever le niveau d'instruction des Femmes et à lutter contre toute forme de discrimination sexuelle dans l'exercice des fonctions de responsabilité.

Les politiques élaborées dans ce sens doivent être volontaristes et menées avec clairvoyance afin de faire sauter, progressivement, les verrous de la ségrégation professionnelle et du "plafond de verre" qui fait que plus on approche du sommet, plus la disparité entre les sexes est criante.

Madame le Président du Sénat,

**Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de l'Union
Interparlementaire,**

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Que puis-je y ajouter sinon renouveler les remerciements de Madame **Rose Francine ROGOMBE** et moi-même à l'Union Interparlementaire qui, en choisissant l'Assemblée Nationale et le Sénat gabonais pour abriter le séminaire sur "les Parlements sensibles au genre", a permis à Libreville d'être la capitale de la Femme parlementaire.

Au terme de ces assises, nous ne pouvons ne pas vous dire la fierté qui a été la nôtre de porter le flambeau de cette légitime campagne de promotion de la féminisation de nos Parlements et c'est avec un égal plaisir que nous accueillerions à nouveau de telles rencontres qui nous

permettent, il importe de le reconnaître, de nouer des partenariats stratégiques et de former progressivement des coalitions contre le sexisme.

Sur ce, je déclare clos, les travaux du séminaire régional sur les Parlements sensibles au genre.

Je vous remercie.